

Cahier des charges

-

Accueil du championnat régional vétérans

-

Saison 2019-2020



1/ Objet : Ce cahier des charges à pour but d'apporter des précisions pour l'accueil du championnat régional vétérans. Il précise les actions de chacun.

2/ Compétition : Le championnat régional vétérans est la compétition décernant les titres de champions régionaux vétérans Nouvelle-Aquitaine.

Seuls les licenciés vétérans pourront participer à la compétition.

3/ Conditions pour recevoir la compétition :

- Avoir un complexe sportif de 7 terrains sur les 2 jours de compétition. Ce complexe devra détenir, à minima, le classement "hors classement" par la FFBaD (recensement des équipements).

Dans le cas où le complexe ne serait pas recensé, la structure et la ligue se mettront en contact pour procéder à son recensement avant la compétition.

- Disposer d'un comité d'organisation pour préparer la compétition.

4/ Engagement de la ligue :

La Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton est l'organisateur de la compétition, son rôle est le suivant :

- Etablir le règlement,
- Rechercher une structure pour accueillir,
- Rechercher et prendre en charge les JA pour la compétition,
- Créer les documents supports pour la compétition (plaquette, feuille d'inscription, affiche etc...),
- Communiquer sur la compétition,
- Gérer la compétition (invitation, inscriptions, fichier, récompenses etc...),
- Gérer la table de marque,
- Gérer et prendre en charge les arbitres,
- Inviter les partenaires régionaux,
- Inviter son partenaire équipementier,

- Prendre en charge les inscriptions des joueurs du club accueillant,
- Apporter un soutien financier de 150€ pour la structure accueillante suite au bon respect du cahier des charges.

5/ Engagement de la structure accueillante :

La structure qui accueillera la compétition devra proposer un certain nombre de prestations pour la compétition, les voici :

- Réserver le complexe sportif,
- Aménager le plateau sportif :
 - Gestion des terrains (poteaux, filets, tracés),
 - Mise à disposition d'1 chaise de coach par demi-terrain,
 - Mise à disposition de 2 bannettes minimum par terrain,
 - Nettoyage et bonne qualité du plateau sportif (présence de serpillères et balais),
- Mettre à disposition une table de marque (minimum 2 tables et 3 chaises),
- Organiser une buvette,
- Mettre à disposition 2 personnes pour soutenir la table de marque,
- Fournir les coordonnées du référent organisation du club à la ligue,
- Assurer la promotion de la compétition sur le territoire local,
- Inviter les partenaires locaux pour la remise des prix,
- Fournir les coordonnées de différents producteurs locaux,
- Prévoir un aménagement pour les VIP,
- Autres points pouvant améliorer la qualité de la compétition (sous réserve de validation du responsable de la compétition).

Ces points sont à prévoir dans tous les gymnases de la compétition.

6/ Engagements communs :

Dans un souhait de développement durable, les deux parties devront mettre en place les conditions d'obtention du label EcoBad.

La compétition étant un évènement majeur des badistes néo-aquitaines, les deux entités devront proposer une organisation de qualité.